

LA DEFENSE



COMITE DE
CONCERTATION DE
BASE DES PERSONNELS
MILITAIRE ET CIVIL DE
LA DEFENSE N°8

Date: 05 DEC. 2016
MITS : 16-00 388/165
Page(s):
Arch : H05

**NOTULES N° 16-01 DE LA REUNION TECHNIQUE INFRASTRUCTURE DU COMITE DE
CONCERTATION DE BASE DES PERSONNELS MILITAIRE ET CIVIL DE LA DEFENSE
N°8 DU 30 NOV 2016**

1. Points inscrits à l'ordre du jour:

- a) Eclairage du quartier
- b) Lutte contre la vermine
- c) Plan de circulation
- d) Eclairage des abris pour vélos
- e) Installation d'extraction d'air PHD

2. Participants à la réunion technique Infra.

a. Membres de droits

Présents:



- LtCol Dirk LAFORCE, Président
- Capt BARRE (TSS-Infra)
- W. BEYENS
- Adjt F. KINDT (S2/S3 Qu)
- ISgtMaj H. CHOUBANE, Conseiller en prévention

c. Délégués des organisations syndicales représentatives du personnel de la Défense:

Présents:

Nom	Organisation syndicale	Représentant
M. Marc LUYTEN	ACV-OD / CSC-SP	Civ & Mil Pers
M. Marc SMEKENS	ACV-OD / CSC-SP	
M. Jean-Christophe MASSART	CGPM / ACMP	Mil Pers
M. Eddy MERTENS	SLFP / VSOA	Civ & Mil Pers
M. Rudy VAN TEMSCHE	SLFP / VSOA	Civ & Mil Pers

3. Résumé succinct des discussions et avis motivés:

ID. N°.	DESCRIPTION	Délai de fin des discussions
13-08-VM-03 13-08-CC-02 15-08-CM-01	Question SLFP – question CSC-SP: Pal de circulation QRE –état actuel de la situation	30 jours
<p>R. Tech. 30 Nov 2016</p>	<p>1. Eclairage quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parking Gate C : exécuté - Gate A (parking) : exécuté - En ce qui concerne l'éclairage entre les blocs 4A en 4B (parking), il subsiste un problème entre le câble et les appareils terminaux auquel on s'efforce de remédier En ce qui concerne le bloc 4, côté Section Visa & Voyages, un mat d'éclairage sera placé - L'éclairage des blocs 14S & 14C a été rétabli. - Bloc 1 parking. : Contact avec une firme spécialisée dans l'éclairage par leds a été établi Réparation impossible pour l'instant étant donné les problèmes de câbles et/ou d'ampoules de rechange indisponibles à la livraison. De plus amples informations devraient pouvoir être fournies d'ici au prochain CCB ou, au plus tard, le suivant.. <p>2. Les demandes de travail (WO) seront établies et suivies par le bureau S2/S3 du quartier. Leur exécution sera effectuée par les 1^{er} en 2^{ème} Ech</p> <p>3. Le parking non autorisé au sein du quartier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de garde mènera une action de sensibilisation, avec l'éventuelle collaboration du Gpe MP, en ce qui concerne les stationnements laxistes au sein du quartier. - Un mail « all Users QRE » sera expédié pour rappeler les normes et interdictions en la matière.  - Le positionnement des panneaux d'interdiction E3, « arrêt et stationnement interdits » sera revu, et, si nécessaire, modifié ou adapté. <p>4. Arrêt bus à hauteur du bloc 5 .</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'emplacement de l'arrêt bus à hauteur du bloc 5 a été matérialisé par un marquage routier conforme. La traversée de la chaussée s'effectue désormais à l'arrière de celui-ci. - Demande a été faite d'apposer une ligne blanche continue au niveau de l'arrêt bus, dans l'axe de la chaussée, de manière à ce que le dépassement du bus ne soit plus autorisé. Ces travaux seront effectués en 2017. <p>5. Placement de panneaux stationnement réservé aux moins valides.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bureau S2/S3 prendra en charge la commande et le placement de panneaux « stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite ».  <p>6. Demande de couverture de l'abri moto du bloc 5.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle demande sera introduite par le Fac Mgt. <p>8. Parking Bloc 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - La modification du mode de parking (parking en oblique) s'avère impossible Une nouvelle couche d'asphalte doit y être apposée. - Le S2/S3 introduira une demande de marquage au sol en ce qui concerne la circulation à voie unique - Le S2/S3 demandera également le déplacement du panneau "Stop" situé à l'issue de la zone du bloc 1, pour qu'il soit placé le plus près possible du carrefour et qu'y soit également apposé un marquage routier conforme. 	

16-08-VM-02 16-08-MM-01	Question du SLFP en ce qui concerne la stabilité des plafonds en coffrage perdu du bloc 14S	30 jours
R. Tech. 30 Nov 2016	<p>Placement de filets métalliques sous les plafonds en coffrage perdu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 11 : la sécurisation des plafonds du rez-de-chaussée a été menée à bien. - Bloc 12 : la sécurisation est prévue pour cette année 2016 encore. - Pour ce qui est du bloc 14 et des étages supérieurs du bloc 11, les travaux de sécurisation seront effectués en 2017. 	
	Vermine dans les vestiaires du bloc 4C	
R. Tech. 30 Nov 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Le SLPPT08 a pris contact avec le service de lutte contre les nuisibles - Ce service est intervenu au niveau du chenil et du bloc 4C - Il sera veillé à ce que les ouvertures latérales des blocs (réduits techniques) soient condamnées de manière à ce que les chats et la vermine n'y aient plus accès. 	
13-08-VM-05	Question SLFP (M. Van TEMSCHE): éclairage des abris pour vélos	30 jours
R. Tech. 30 Nov 2016	<p>Etat des lieux de l'éclairage des abris pour vélos.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 1 : Une première fois placé, mais démonté suite à une déficience constatée et ce, dans le cadre de la procédure de garantie. - Bloc 5 : En place - Bloc 13 : En place - Bloc 4A : En attente (vu que devant être connecté à l'éclairage extérieur) - Bloc 4B : En commande - Bloc 4C : En commande - Bloc 6 : En commande - Bloc 7B : En attente (vu que devant être connecté à l'éclairage extérieur) - Bloc 8 : En commande - Bloc 10 : En commande - Bloc 11 : En commande - Bloc 11B : En commande - Bloc 12 : En attente 	
	Panneau d'informations lumineux du QRE	
R. Tech. 30 Nov 2016	<ul style="list-style-type: none"> - Le software du panneau d'informations lumineux a été agréé par les services compétents et peut à présent être installé et mis en service (compatibilité avec le software de la Défense). - Ce panneau gagnerait à être mieux utilisé. Les utilisateurs (personnel de garde) vont être formés à son utilisation.. - Les informations suivantes y seront affichées en cas de nécessité : vitesse maximale autorisée, risque de neige, de verglas, routes et trottoirs glissants, ... - Momentanément, aucun panneau d'information ne peut être placé au Gate Alpha, vu l'absence d'alimentation électrique et de connections informatiques à ce niveau (côté droit de l'entrée). Des travaux d'infrastructure complémentaires devront préalablement être effectués 	

Dirk LAFORCE
Lieutenant-colonel
Président CCB-08

